DÉPARTEMENTS DE FRANCE

BANQUE des TERRITOIRES

Caisse des Dépôts GROUPE

Accompagner les départements et les projets départementaux

Mieux connaître l'offre de la Banque des Territoires

© conseil départemental de Maine et Loire

BANQUE des TERRITOIRES

Caisse des Dépôts GROUPE

Construire ensemble les territoires de demain

Crédits photos : © iStock - Shutterstock.

La Banque des Territoires apporte des solutions de financement et d'accompagnement sur mesure à tous ses clients : collectivités locales, entreprises publiques locales, entreprises, acteurs financiers organismes de logement social et professions juridiques.
Contactez-nous.

L'intérêt général a choisi sa banque

banquedesterritoires.fr

@BanqueDesTerr

SOMMAIRE

© GettyImages

En quelques mots par François Sauvadet et Olivier Sichel **04**

07 La Banque des Territoires soutient l'ingénierie territoriale

La Banque des Territoires finance en prêt les projets des départements **11**

La Banque des Territoires investit dans des projets départementaux **16**

© GettyImages

© GettyImages

La Banque des Territoires sécurise les projets départementaux **20**

21 **LA BANQUE DES TERRITOIRES** INFORME LES DÉPARTEMENTS

22 **VOS INTERLOCUTEURS** DE PROXIMITÉ

Éditeur : Caisse des Dépôts • **Conception :** Banque des Territoires • **Mise en page :** unikstudio.fr
Photographies : Banque des Territoires

EN QUELQUES MOTS

© Philippe Brochot CD 21

François SAUVADET
Président de Départements de France
Président du Département de la Côte-d'Or

« Partout sur le territoire national, à tout âge de la vie, les Départements incarnent pour nos concitoyens un repère de proximité. Avec les communes, dont ils sont les partenaires historiques, les Départements ont démontré leur pouvoir d'agir au plus près des réalités vécues.

Le Département, c'est l'échelon de l'équilibre : il résorbe les fractures numériques en déployant la fibre, libère les territoires enclavés grâce à l'entretien des routes, lève les inégalités entre les villes et les campagnes, et défend le même accès pour tous aux services publics, à la santé, à l'éducation, ou aux équipements culturels.

Les besoins de nos territoires, comme les défis qui nous attendent, sont nombreux et les Départements sont, pour les collectivités locales, un investisseur important. Ainsi, alors qu'ils traversent de graves difficultés financières, que se raréfient leurs ressources et que leurs dépenses imposées ne cessent d'augmenter, le partenariat noué avec la Banque des Territoires contribue à ne pas sacrifier l'avenir au présent.

En accompagnant les projets de long terme portés notamment par les petites collectivités et les territoires en difficulté, la Banque des Territoires joue un rôle important de cohésion territoriale et permet que chaque jour s'y impulsent des politiques publiques performantes, utiles et au plus proche des besoins de nos concitoyens. »

DÉPARTEMENTS DE FRANCE

Départements de France est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 103 collectivités adhérentes, dont 95 départements et 8 collectivités territoriales à compétences départementales. Ses missions consistent à :

- Établir une concertation permanente entre tous les conseils départementaux sur toutes les questions intéressant l'administration départementale et la mise en œuvre des compétences transférées aux départements par les lois de décentralisation ;
- Représenter l'ensemble des départements auprès des pouvoirs publics nationaux et européens ;
- Faire connaître et veiller à la prise en compte par le gouvernement de la position officielle des présidents des conseils départementaux sur tous les projets législatifs et réglementaires concernant les missions, compétences et activités des Départements ;
- Entretenir des relations étroites avec les assemblées parlementaires, afin que les positions des départements soient pleinement prises en compte dans les débats et travaux législatifs ;
- Tisser des liens avec toutes les autres institutions et organisations de la vie économique et sociale et développer avec elles tout partenariat pouvant servir l'efficacité de l'action publique à l'échelon départemental. En particulier, Départements de France est en liaison permanente avec les autres assemblées ou associations représentatives des collectivités territoriales.

?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Départements de France et la Banque des Territoires sont partenaires depuis 2002. Elles s'engagent chaque année à échanger des informations et de l'expertise, à conduire des travaux en commun, à participer à leurs évènements respectifs.

EN QUELQUES MOTS

Olivier SICHEL
Directeur général délégué de la Caisse des Dépôts,
Directeur de la Banque des Territoires

« Face aux enjeux de transformation écologique, de cohésion sociale et de cohésion territoriale, la Banque des Territoires est plus que jamais mobilisée.
Que ce soit en ingénierie, en prêt ou en investissement, ses offres ont été développées et améliorées pour toujours répondre aux attentes et aux besoins des acteurs des territoires. Plusieurs dispositifs proposés intéressent les départements, et concernent en particulier : la rénovation énergétique des bâtiments, notamment éducatifs, la santé et le médicosocial, l'habitat, la décarbonation des mobilités, l'accompagnement des territoires ruraux (avec Rural Consult), l'économie sociale et solidaire ou encore l'inclusion numérique.
Les moyens consacrés aux programmes nationaux « Action Cœur de Ville », « Petites villes de demain », « Territoires d'industrie » et « Avenir Montagnes », ont également été renforcés.
Ce livret a été conçu en collaboration avec Départements de France pour permettre aux élus des départements de mieux connaitre les moyens d'action de la Banque des Territoires. Il contient des exemples de réalisations récentes qui illustrent ses modalités d'intervention aux côtés des acteurs locaux, au service des territoires.
Pour obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à solliciter nos directions régionales : elles sauront vous apporter des conseils utiles à la réalisation de vos projets. »

La Banque des Territoires

est une direction de la Caisse des Dépôts, créée en 2018, qui regroupe tous les leviers de développement* de la Caisse des Dépôts, ses directions régionales (37 implantations) **et 2 filiales du Groupe** (CDC Habitat et SCET).

QUELLE EST SA MISSION ? Accompagner les politiques publiques (nationales et locales), contribuer au développement* des territoires pour qu'ils soient plus verts et solidaires.

COMMENT ? Elle apporte son concours en ingénierie ou en financement aux porteurs de projets dans les territoires. Dans ce cadre, elle finance ou cofinance des études et des missions d'accompagnement ; elle accorde des prêts ou prend des participations dans des sociétés de projet. Elle sécurise également les projets grâce à la consignation.

AVEC QUELLES RESSOURCES ? Elle mobilise ses fonds propres pour financer l'ingénierie et ses prises de participations. Elle utilise les ressources du Fonds d'épargne qui lui sont confiées (livret A, en particulier) pour financer des projets en prêt.

POUR QUI ? Les collectivités territoriales, les entreprises publiques locales (EPL), les bailleurs sociaux, mais également les entreprises et les acteurs économiques.

** direction du Réseau, direction des Prêts, direction de l'Investissement, notamment.*

Collège de Bethoncourt
© Caisse des Dépôts

La Banque des Territoires **SOUTIENT L'INGÉNIERIE TERRITORIALE**

La conduite de projets nécessite une bonne appréciation des enjeux juridiques, techniques et financiers. Elle implique également la mise en œuvre de pratiques innovantes et collaboratives entre différents acteurs du territoire.

Pour accompagner le développement des territoires, la Banque des Territoires propose **une offre d'ingénierie spécifique aux territoires à enjeux.** Cela concerne tout particulièrement les territoires relevant des **programmes nationaux** « Action Cœur de ville », « Petites villes de demain », « Territoires d'industrie » et « Avenir Montagnes », mais également des **territoires bénéficiant de dispositifs d'accompagnement ciblés** tels celui mis en œuvre dans les Hauts-de-France pour le Bassin minier ou en Occitanie pour le littoral (Plan Littoral 21) et les territoires ruraux.

L'offre de la Banque des Territoires vise à **accélérer la transformation écologique et la cohésion sociale** en facilitant les projets territoriaux qui y contribuent. Ainsi, la Banque des Territoires se mobilise en particulier pour accompagner en ingénierie :

- **Les projets liés à la transition écologique et énergétique** (et en particulier, gestion et préservation de la ressource eau, rénovation énergétique des bâtiments, mobilités décarbonées, sobriété foncière, valorisation des déchets, adaptation au changement climatique, transition alimentaire) ;
- **Les projets en faveur de la cohésion sociale et territoriale** (habitat des personnes âgées, lieux de soins, redynamisation territoriale et commerciale).

Le soutien en ingénierie de la Banque des Territoires accompagne la structuration des projets des départements : il s'agit de conforter la prise de décision des élus, qu'il s'agisse d'aspects techniques, juridiques ou financiers. Son offre prévoit pour cela le recours à des pratiques de réflexion innovantes et collaboratives, associant différents acteurs du territoire.

Les détails de cette offre et les demandes de contact sont accessibles sous le lien : banquedesterritoires.fr/lingenierie-territoriale

LE SAVIEZ-**VOUS ?**

- **La Banque des Territoires accompagne le programme national Petites villes de demain avec l'appui des départements.**
  La Banque des Territoires accompagne les projets et soutient l'ingénierie dans les Petites villes de demain. Soucieuse de s'adapter à la réalité territoriale, la Banque des Territoires a signé une convention de partenariat avec une quarantaine de conseils départementaux pour intermédier ces financements auprès des villes lauréates.

- **Depuis juin 2023, la Banque des Territoires travaille avec les Départements et les associations de l'Aide sociale à l'enfance à la construction d'une offre pour accompagner les acteurs du secteur.**
  Dans ce cadre, elle mobilise notamment des crédits d'ingénierie pour accompagner les acteurs de l'Aide sociale à l'enfance dans leurs projets, notamment par des conventions signées avec les départements.
  Elle a par exemple signé une convention avec SOS Villages d'Enfants pour prendre en charge une partie des audits énergétiques de leurs villages.

© Getty Images

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT EN INGÉNIERIE

CALVADOS [14]

Le Département se mobilise pour appuyer la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement et de modernisation d'une dizaine d'EHPAD.

La Banque des Territoires apporte son appui technique et son ingénierie financière.

JURA [39]

Le Département lance une étude de faisabilité pour produire de l'électricité photovoltaïque à partir de l'ensemble de son patrimoine (317 000 m² de bâtiments publics en surfaces au sol).

La Banque des Territoires a mobilisé ses experts pour accompagner ce projet (prise en charge à 100 %).

LOIRE [42]

En partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire, le Département réalise le schéma local de résilience des réseaux d'initiative publique (RIP) ligériens. L'objectif est de renforcer et de sécuriser les infrastructures de communications électroniques face aux aléas climatiques et aux risques de malveillance.

La Banque des Territoires a participé au financement de l'étude correspondante.

LOIRE ATLANTIQUE [44]

Territoire d'Énergie 44, syndicat d'énergies de Loire-Atlantique porteur de la démarche de mobilité durable, réalise un schéma directeur pour l'implantation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) à l'échelle départementale.

La Banque des Territoires cofinance cette étude à hauteur de 50 % (soit 37,5 K€ pour un coût total de 75 K€) à l'instar de ce qu'elle a fait aux côtés des syndicats d'énergie de la Mayenne et du Maine-et-Loire.

MAYENNE [53]

Face aux enjeux immobiliers du secteur médico-social et de l'Aide sociale à l'enfance, le Département cherche un nouveau modèle de gestion de son patrimoine immobilier avec pour objectifs d'ouvrir de nouvelles places d'hébergement et d'améliorer les conditions d'accueil. Une expérimentation autour de la création d'une future foncière est en cours d'étude.

La Banque des Territoires a mobilisé ses experts pour accompagner ce projet (prise en charge à 100 %).

MORBIHAN [56]

Un protocole de partenariat a été signé entre la Banque des Territoires et le Conseil départemental. Il identifie des enjeux autour de l'habitat dédié aux personnes âgées, l'économie portuaire de la plaisance, la gestion du foncier et la rénovation des bâtiments publics.

La Banque des Territoires pourra mobiliser ses différents savoir-faire en particulier en matière d'ingénierie territoriale au titre de cet accompagnement.

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT EN INGÉNIERIE

NORD [59]

Le Groupe Caisse des Dépôts s'engage auprès du Département à accompagner vers l'autonomie soixante-quinze jeunes de 16 à 21 ans confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

Cet accompagnement se décline autour de la recherche d'un logement auprès des filiales Adoma et Maisons & Cités, d'un équipement en tablettes numériques, d'une ouverture de compte bancaire accompagnée d'un service en conseil, du financement de l'examen du code de la route par la Poste et la Banque Postale et de la recherche d'un emploi ou d'une formation auprès de la filiale Transdev. Les jeunes protégés peuvent également bénéficier d'un mentorat des collaborateurs du Groupe.

RHÔNE [69]

Après avoir initié un Plan ressource en eau des exploitations agricoles pour financer des investissements et une action pour la réappropriation des retenues collinaires par les agriculteurs, le Département lance une étude stratégique « Eau et Rhône, Aujourd'hui et Demain » afin d'anticiper les besoins et définir une feuille de route pour préserver la ressource.

La Banque des Territoires et l'Agence de l'Eau cofinancent cette ingénierie aux côtés du Département.

TARN [81]

En complément de l'appui déployé auprès des gestionnaires d'eau dans le cadre de la charte « Tarn ruralités » signée avec l'Etat, le Département mobilise son ingénierie pour accompagner les projets eau émanant des syndicats et des collectivités.

La Banque des Territoires a signé une convention avec le Département qui prévoit une enveloppe d'1 M€ de crédits en ingénierie.

LA RÉUNION [974]

Département jeune, la Réunion devrait connaître un vieillissement rapide. Pour déterminer des perspectives d'évolution et d'amélioration des prises en charge, accompagner les acteurs, se doter d'outils de pilotage et de contrôle, définir une trajectoire financière soutenable à moyen et long terme, le Conseil départemental a lancé une assistance à maîtrise d'ouvrage.

La Banque des Territoires a soutenu cet accompagnement à hauteur de 100 K€.

© GettyImages

La Banque des Territoires **FINANCE LES PROJETS DES DÉPARTEMENTS VIA DES PRÊTS LONG TERME**

Construction de collèges, rénovation de bâtiments publics, installation de la fibre, réparation d'ouvrage d'art ou aménagement de pistes cyclables : le financement des travaux structurants pèse fortement sur les budgets des départements et de leurs satellites (SDIS, syndicats mixtes, SEM…).

La Banque des Territoires finance les projets des acteurs publics locaux avec les ressources des Fonds d'épargne (épargne déposée sur les livrets A, Livrets de développement durable). De ce fait, les prêts distribués par la Banque des Territoires sont indexés sur le taux du livret A.

Grâce à un partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), des prêts sont également proposés à taux fixe au secteur public local, sous réserve de l'éligibilité du projet à un financement sur ressource BEI et uniquement s'il comporte une dimension TEE.

Les prêts de la Banque des Territoires se distinguent des offres classiques par une **durée d'amortissement très longue, qui peut couvrir toute la durée de vie des projets.** Ce sont les caractéristiques de ceux-ci qui déterminent les prêts mobilisables.

Ils permettent de financer les projets des collectivités locales et répondent aux grands enjeux de transformation du territoire :

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

- **Prêt Transformation Écologique** finance les projets vertueux en matière d'écologie et de transition énergétique (rénovation énergétique des bâtiments publics, valorisation des déchets, mobilité décarbonée, énergies renouvelables, …)
  Taux : taux du livret A + 0,4 % pour une durée de 25 à 60 ans
- **Aqua Prêt** finance les infrastructures de production, stockage, distribution d'eau potable, les réseaux d'assainissement, la GEMAPI et le traitement des eaux usées.
  Taux : taux du livret A + 0,4 % pour une durée de 25 à 40 ans (jusqu'à 60 ans pour les réseaux)

- **Edu Prêt** est dédié au financement de projets de réhabilitation et de construction de bâtiments éducatifs. Il permet ainsi de financer tout type d'opération concourant à l'amélioration des ouvrages, et les équipements sportifs fréquentés majoritairement par les scolaires.
  Taux : taux du livret A + 0,4% ou 0,6 % en fonction du gain énergétique, pour une durée de 20 à 60 ans

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

- **Le prêt Cohésion Sociale** finance les opérations (acquisition, construction, rénovation/réhabilitation) concourant à l'amélioration des infrastructures de santé, hospitalière ou de médecine de ville pour lutter notamment contre les déserts médicaux ainsi que les projets de mobilité transitoire.
  Taux : taux du livret A + 0,6 % pour une durée de 25 à 60 ans
- **Prêt Cohésion Territoriale** est dédié aux projets de long terme concourant de manière directe et significative à l'amélioration de l'offre touristique locale.
  Taux : taux du livret A + 1,30 % pour une durée de 25 à 60 ans

PRÊTS LIÉS AU FONCIER

- **Prêt Gaïa Habitat social court terme** finance le portage d'un terrain ou immeuble et requalification du foncier qui permettra à terme la réalisation de 25 % minimum de logements sociaux
  Taux : taux du livret A + 0,60 % pour une durée de 15 ans maximum
- **Prêt Gaïa Habitat social long terme :** acquisition de la charge foncière pour permettre à un tiers de réaliser des logements locatifs sociaux
  Taux : taux du livret A + 0,60 % pour une durée de 15 à 60 ans et 80 ans (pour OFS)
- **Prêt Gaïa Territorial** finance des projets de sobriété foncière pour préserver la nature, de résorption de friches industrielles, commerciales, ferroviaires, militaires, tertiaires et commerciales ainsi que des opérations de redynamisation urbaine afin de revitaliser les centres-villes.
  Taux : taux du livret A + 0,80 % sur du court (jusqu'a 15 ans maximum) **ou long terme** (de 15 à 80 ans).

PRÊTS DÉDIÉS AUX GÉOGRAPHIES PRIORITAIRES

- **PRU AM, PRU ACV et PRU PVD financent des projets des collectivités éligibles aux programmes Quartier prioritaire de la ville** (QPV), **Action Cœur de Ville** (ACV) **et Petites Villes de Demain** (PVD)**.**
  Les opérations (y compris celles des départements) visent notamment à revitaliser ces communes.
  Taux : taux du livret A + 0,6 % pour une durée de 5 à 30 ans

LE SAVIEZ-**VOUS ?**

La Banque des Territoires a un plan pour rénover les ouvrages d'art…

Pour accompagner les collectivités dans la prise de décision et la mise en œuvre de travaux, la Banque des Territoires déploie un dispositif composé de 3 outils complémentaires :

1. PrioRéno Ponts, un dispositif numérique pour prioriser les études des ponts les plus à risque ;
2. Un soutien en ingénierie pour mener ces études et construire les programmes de travaux ;
3. Des financements en prêt ou en fonds propres.

Pour en savoir plus : banquedesterritoires.fr/renovation-ouvrages-d-art

… mais également pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics.

- Le service data Prioréno facilite la décision des élus quant à la rénovation des bâtiments publics. Ce dispositif permet aux collectivités de disposer en quelques clics d'un diagnostic sur la consommation en gaz et électricité de l'ensemble de leur parc immobilier, mais également bâtiment par bâtiment pour identifier les rénovations prioritaires.

Plus d'info sur : https://www.banquedesterritoires.fr/produits-services/services-digitaux/offre-prioreno

- La Banque des Territoires finance certains travaux de rénovation énergétique avec une avance remboursable sur les économies réalisées (dispositif intracting).

Plus d'info sur : https://www.banquedesterritoires.fr/produits-services/prets-long-terme/investissement-dans-la-renovation-des-batiments-dispositif-intracting

- Le plan EduRénov cible la rénovation des bâtiments éducatifs avec des ressources dédiées.

Plus d'info sur : https://www.banquedesterritoires.fr/produits-services/prets-long-terme/edu-pret-investir-dans-les-projets-du-secteur-educatif

EXEMPLES DE FINANCEMENTS EN PRÊTS

CÔTE D'ARMOR [22]

Deux ans de travaux pour reconstruire le collège Racine à Saint-Brieuc, bâtiment vétuste des années 50. Production d'électricité photovoltaïque, isolation optimale, récupération des eaux de pluie, ouvertures pour un éclairage naturel, c'est une réhabilitation exemplaire de bâtiment public dans une ville adhérente du programme Action Cœur de Ville.

La Banque des Territoires a soutenu ce chantier à 15 M€, avec 7M€ via un prêt Revitalisation urbaine ACV sur ressource BEI (Banque Européenne d'Investissement).

DORDOGNE [24]

Le Département rénove le collège Aliénor-d'Aquitaine de Brantôme-en-Périgord en sollicitant l'appui du programme EduRénov de la Banque des Territoires. Le projet s'inscrit dans une logique de réduction des consommations énergétiques de l'établissement.

La Banque des Territoires a participé au financement du projet avec un prêt de 585 K€ sur 25 ans (coût total : 1,458 M€).

DOUBS [25]

Bois, paille locale, terre crue prélevée sur site et transformée en briques... Le collège Claude-Lorius de Bethoncourt est le 1er collège du Doubs à être construit avec des ressources locales et des matériaux biosourcés. Certifié E4C2, il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme (grâce aux panneaux photovoltaïques, à l'éolienne, à l'inertie thermique de la terre crue, etc.). Une partie des eaux pluviales est récupérée pour l'arrosage et les toilettes tandis que le reste s'infiltre dans les sols dont le revêtement est perméable.

La Banque des Territoires finance cette construction de 31 M€ avec un prêt de 10 M€ à taux fixe sur ressource de la Banque européenne d'investissement sur 25 ans.

DRÔME [26]

Le Département de la Drôme engage des travaux d'envergure pour rénover thermiquement l'Hôtel du Département, la Maison des enfants de Bourg-lès-Valence, la Maison des solidarités et de l'autonomie, les collèges de Cléon-d'Andran, de Saint-Vallier et l'internat dont celui de la Chapelle-en-Vercors. Après travaux, les économies d'énergie s'élèveront de 40 % à 60 % selon les bâtiments.

Un prêt Transformation écologique de 12 M€ et un prêt Intracting de 9 M€ financent ces travaux.

GERS [32]

Le Département réhabilite le collège Edouard-Lartet de Gimont. Les travaux prévoient l'isolation thermique extérieure, le remplacement des menuiseries et un système de ventilation intérieure. Le confort d'été est assuré par des brise-soleil verticaux type moucharabieh et des casquettes métalliques.

La Banque des Territoires finance les travaux (771 K€) avec un prêt EduRénov de 167 K€ sur 25 ans.

© Axentia

LOIRE ATLANTIQUE [44]

L'Office foncier solidaire (OFS) Atlantique Accession Solidaire, soutenu par le Département, programme des acquisitions foncières nécessaires à la construction de 600 logements par an soit un investissement foncier annuel estimé à 11 M€, dont 8 M€ financés par l'emprunt. L'investissement global est évalué à 117 M€ pour les dix prochaines années.

Dans le cadre d'un partenariat avec le Département, la Banque des Territoires apporte à l'OFS un prêt foncier Gaïa Long terme (80 ans).

MAINE-ET-LOIRE [49]

La Maison d'enfants à caractère social (MECS) d'Angers hébergera soixante-dix-sept enfants de 3 à 18 ans, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Elle sera composée de 8 unités de vie comprenant chacune 9 chambres individuelles, organisées autour d'une grande pièce de vie. Cinq studios accueilleront des jeunes de 16 ans et plus. La MECS a été pensée comme un lieu chaleureux et pédagogique (potager, mini-ferme, aire de jeux, salle de motricité…).

La MECS est financée par un prêt bonifié de la Banque des Territoires de 15 M€ à un taux de 2,60 %.

SEINE MARITIME [76]

Une thermofrigopompe, pompe à chaleur qui fournit simultanément chauffage et réfrigération, est installée au sein de l'Hôtel du Département.

Le Département recourt à l'offre intracting (877 K€ sur 12 ans) de la Banque des Territoires pour financer le coût de cet équipement dont le remboursement est adossé aux économies réalisées.

SEINE-ET-MARNE [77]

Situé à quelques pas de la gare de Melun, dans un quartier restructuré au titre du programme Action Cœur de Ville, l'IUFM logé dans l'ancienne école normale des institutrices, avait fermé ses portes depuis 2015. Le Département réhabilite intégralement ces bâtiments du XIXe siècle avec le soutien du programme EduRénov, pour les convertir en collège et y adjoint une unité d'enseignement externalisée destinée aux collégiens en situation de handicap.

La Banque des Territoires mobilise un prêt Transformation Ecologique de 40 M€ sur 20 ans.

VAL-DE-MARNE [94]

Le Département procède à des travaux pour sécuriser la séparation des eaux usées avec les eaux pluviales : création de canalisations, de regards d'exploitation du réseau profond, d'un raccordement au réseau de surface et rénovation d'un collecteur d'eaux pluviales.

Le projet d'un coût total de 43,2 M€ bénéficie d'un Aqua Prêt de 12,3 M€.

La Banque des Territoires **INVESTIT DANS DES PROJETS DÉPARTEMENTAUX**

Tiers de confiance, la Banque des Territoires investit en fonds propres et quasi-fonds propres, pour les projets vecteurs de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale.

Sur ses fonds propres, la Banque des Territoires peut participer, en qualité de co-investisseur minoritaire, au capital d'une société (SCI, SAS, SA, SEM…) créée spécifiquement pour la réalisation d'un projet de territoire.

Elle **peut également s'associer à des groupements dans le cadre de délégations de service public ou de marchés de partenariats.**

Elle **conçoit, en outre, des produits financiers innovants et adaptés aux enjeux spécifiques** (prêts obligataires associant des outils de financement européens, prêts subordonnés à intérêts participatifs dans des cas particuliers : structures de l'économie sociale et solidaire, services numériques, etc.).

S'agissant de la création d'une société, le projet doit contribuer au développement du territoire, d'un point de vue économique (locaux d'activités, commerciaux, artisanaux, industriels, équipements/immobiliers touristiques, infrastructures numériques...), social (EHPAD, hébergement des jeunes, maison de santé...) ou encore écologique (production d'énergie renouvelable, réseau de chaleur, bornes de recharge électriques...).

Le co-investisseur majoritaire est le plus souvent une personne morale de droit privé. Mais il peut aussi s'agir de collectivité(s) territoriale(s), la société créée étant alors **une société d'économie mixte (SEM ou SEMOP).**

En partenariat avec Départements de France, la Banque des Territoires a publié un guide intitulé "Les entreprises publiques locales au service de l'action départementale".

La société est, selon le niveau de risque du projet, plus ou moins capitalisée : ses fonds propres représentent assez souvent de 20 % à 40 % du besoin de financement. La société complète son financement par de l'emprunt. Selon le projet (et le nombre de co-investisseurs), la Banque des Territoires pourra apporter jusqu'à 49 % maximum du capital de la société.

Il faut encore noter :

- que la Banque des Territoires est vigilante quant à l'équilibre économique à long terme du projet. Elle veille ainsi à la qualité du projet mais également à la solvabilité du/des futur(s) locataire(s) ou client(s) et à la crédibilité du plan d'affaires. Elle s'assure que les recettes perçues par la société permettent le financement (remboursement de la dette) et l'entretien des locaux/équipements, mais également le versement de dividendes aux co-investisseurs. Le niveau de rentabilité attendu est variable selon la nature du projet.

- que la Banque des Territoires n'a pas pour but de se constituer un patrimoine, mais de permettre la réalisation de projets d'intérêt général. Un pacte d'associés envisage donc sa sortie (c.-à-d. le rachat des parts de la Banque des Territoires par l'actionnaire majoritaire ou un tiers) au terme d'un délai qui devra bien sûr être suffisant pour assurer la pérennité économique du projet (de 8 à 15 ans généralement).
- que la Banque des Territoires veille aussi à la qualité environnementale des projets, et se place au niveau des meilleurs standards.
- qu'elle attend des retombées extra-financières de ses investissements.
- que la localisation du projet dans un territoire de programme (Action Cœur de ville, Avenir Montagnes, Petites villes de demain, Quartiers Politique de la Ville, Territoires d'Industrie) est un élément supplémentaire d'intérêt pour la Banque des Territoires. La Banque des Territoires est, en effet, un partenaire engagé de ces programmes.

LE SAVEZ-**VOUS ?**

- **La Banque des Territoires apporte son soutien aux départements dans le déploiement des politiques publiques en faveur de l'inclusion numérique, en mobilisant de l'ingénierie territoriale pour accompagner les porteurs de projet, et à travers France services.**
- **La Banque des Territoires intervient comme tiers-investisseur dans des groupements pour des marchés de partenariat ou des Marchés Globaux de Performance Energétique à Paiement différé.**
  Le dispositif consiste à faire financer l'investissement par le tiers titulaire du marché (conception, réalisation, exploitation, financement) qui devra s'engager sur un niveau de réduction de consommation énergétique et carbone ainsi que sur le coût de la maintenance sur plusieurs années. A l'issue des travaux, la collectivité verse des loyers (paiement différé) au tiers en remboursement de ce tiers-financement, en s'appuyant sur les économies d'énergie réalisées.

EXEMPLES DE FINANCEMENTS EN FONDS PROPRES

CALVADOS [14]

« Ports du Calvados » gère l'exploitation des 7 ports départementaux qui abritent des activités de pêche, manutention, commerce et tourisme. En confiant la gestion de ces infrastructures à un opérateur unique, la SemOp « Ports du Calvados », le Département veut harmoniser la qualité et l'entretien des infrastructures, renforcer leur attractivité et faire de son littoral, un levier économique territorial.

La Banque des Territoires a investi au capital de la SemOp aux côtés du département.

GIRONDE [33]

Gironde Habitat, Office Public de l'Habitat (OPH) départemental, porte un programme ambitieux de développement de son offre d'habitat en réponse aux attentes des habitants et des territoires tant sur le plan social, économique, qu'environnemental. Il prévoit la construction de près de 600 logements par an jusqu'en 2030.

La Banque des Territoires souscrit des titres participatifs à hauteur de 13 M€ à l'appui de ce programme.

LOIRE [42]

Lauréat de l'appel à projets « Territoires intelligents et durables », le projet « LoireConnecTID » porté par le consortium formé par le Département, s'articule autour de 3 principaux objectifs : mettre en place un démonstrateur proposant des services basés sur les objets connectés aux locataires de logements sociaux et aux personnes dépendantes ; élargir les expérimentations initiées par le Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire – Territoire d'Energie (SIEL) dans le domaine des objets connectés à l'ensemble des collectivités ; créer un hyperviseur territorial afin de récupérer les données.

La Banque des Territoires, en sa qualité d'opérateur de "France 2030", débloque un financement de 3 M€ pour le compte de l'Etat.

MEURTHE-ET-MOSELLE [54]

Le Conseil départemental, les intercommunalités du Sud Meurthe-et-Moselle et leurs partenaires constituent la SEM Nancy Sud Lorraine Énergies. La jeune SEM a pour vocation de développer et co-investir dans les projets d'énergies renouvelables, soutenir les initiatives locales par des conseils techniques, juridiques et financiers, favoriser et mieux partager les retombées économies des productions d'EnR grâce à des projets créateurs d'emplois et d'opportunités locales, encourager l'innovation énergétique en investissant dans des technologies de pointe et des solutions durables.

La Banque des Territoires a investi 1 M€ dans la SEM soit 23,07 % du capital.

NIÈVRE [58]

Filiale de la SEM Nièvre Aménagement - détenue majoritairement par le Département -, la société par actions simplifiée (SAS) Cœurs de Nièvre participe à la réimplantation de commerces essentiels au quotidien des Nivernais : commerces de bouche, tiers-lieux, artisans… Elle propose une solution de portage et de remise en marché des locaux inoccupés et sécurise les projets en menant des études préalables, une planification et un suivi rigoureux des travaux. Elle intervient pour un ensemble de communes labellisées Petites villes de demain et Action Cœur de Ville soit 21 communes de la Nièvre.

La Banque des Territoires a investi à hauteur de 1 M€ dans Cœurs de Nièvre et détient ainsi 49 % des fonds propres de la Foncière.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES [64]

La SEM EnR 64 développe les énergies renouvelables et privilégie une consommation locale. Elle favorise les boucles patrimoniales : pour un même propriétaire, un bâtiment producteur alimente un bâtiment consommateur dans un rayon de 2 km. Elle incite également à ce que plusieurs producteurs et plusieurs consommateurs s'allient au sein d'une structure juridique. Les collèges qui produisent beaucoup l'été, à un moment où ils ne consomment pas, sont des éléments déterminants en zone rurale pour encourager la mise en place de telles organisations. Pour accélérer son déploiement, la SEM 64 procède à une augmentation de capital.

La Banque des Territoires et le Conseil départemental se sont associés aux côtés d'autres partenaires pour augmenter de 3,1 M€ le capital de la SEM EnR 64.

© LPA

MÉTROPOLE DE LYON [69]

D'une surface de près de 29 000 m², l'Hôtel de logistique urbain (HLU), situé dans le port Edouard-Herriot à Lyon, réceptionne les flux de marchandises entrant dans l'agglomération et organise leur distribution par des véhicules adaptés aux derniers kilomètres (petits utilitaires, vélos triporteurs...). Il participe ainsi au développement de solutions décarbonées de logistique urbaine en cohérence avec les zones à faibles émissions.

La Banque des Territoires détient 33,8 % du capital de la SAS qui a investi 46 M€ dans le HLU.

SARTHE [72]

Présidé par le Conseil départemental, Sarthe Numérique qui assure le développement de la fibre pour la Sarthe et son délégataire de service public Sartel, réhabilitent un ancien centre d'archivage papier pour y loger un nouveau datacenter. Le choix de la réhabilitation d'un bâti existant a permis de réduire les impacts énergétiques et environnementaux : limitation des déchets générés, recyclage et réemploi des éléments non conservés. Les rayonnages de papiers ont ainsi laissé place à 66 baies de serveurs dont le système de refroidissement génère 20 % d'économie d'énergie. Le nouveau centre de données offre désormais aux collectivités, aux entreprises et aux habitants, une solution locale pour stocker leurs données en toute sécurité.

La Banque des Territoires s'est engagée aux côtés de Sarthe Numérique pour le financement du réseau fibre optique dans le territoire ainsi que du nouveau datacenter.

VAR [83]

Var Aménagement Développement assure la maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de 23 collèges.

La Banque des Territoires détient 13,33 % du capital de cette SEM dont le conseil départemental est actionnaire à hauteur de 29 %.

La Banque des Territoires **SÉCURISE LES PROJETS DES DÉPARTEMENTS**

Pour sécuriser leurs projets, les départements peuvent faire appel à la consignation. Différents types de consignations sont proposés par la Banque des Territoires, selon les besoins : la prévention de risques technologiques, ou encore dans le cadre de la constitution d'un fonds de redynamisation.

- **Prévention des risques technologiques**
  La Banque des Territoires vous permet de consigner les sommes prévues dans la convention financière avec l'État et les collectivités, mise en place dans le cadre d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT), destinées à financer les mesures nécessaires (mesures foncières par exemple) pour protéger les riverains soumis aux risques technologiques.

  La stricte neutralité de la Banque des Territoires, en tant que tiers de confiance, garantit la protection des fonds consignés. La gestion des dossiers est gratuite et les sommes sont rémunérées.

- **Fonds de revitalisation**
  Lorsqu'une entreprise présente sur votre territoire engage un plan social, elle peut être soumise à une obligation de revitalisation pour contribuer à la création d'activités et au développement des emplois et atténuer les effets de ce plan social sur le tissu économique local.

  Dans cette hypothèse une convention de revitalisation est signée avec les services de l'Etat. Cette convention prévoit la création d'un **fonds de revitalisation économique** (FRE).

  Dans ce cadre, il peut être prévu que l'entreprise consigne sa contribution financière auprès de la Banque des Territoires. Le Préfet ordonne la consignation par arrêté.

La Banque des Territoires **INFORME LES DÉPARTEMENTS**

Dédié à l'actualité des territoires, Localtis est un service d'information en ligne proposé quotidiennement par la Banque des Territoires. Les éditions Localtis sont diffusées sur la plateforme de la Banque des Territoires **(banquedesterritoires.fr/edition-localtis)** et par email en format Newsletter.

Localtis s'adresse tout particulièrement aux collectivités territoriales et à leurs partenaires. Chaque jour, une douzaine d'articles rédigés par une équipe de journalistes spécialisés décrypte l'actualité des territoires : veille juridique, annonces gouvernementales, débats, prospective…

Localtis propose une information factuelle et des éléments d'analyse sur des sujets intéressant les élus locaux, les collaborateurs et agents territoriaux, mais également tous ceux qui s'intéressent aux enjeux des territoires : gouvernance, compétences et finances locales, fonction publique territoriale, développement économique, infrastructures et usages numériques, transition écologique, mobilités, logement, santé, éducation…

Les articles comprennent des liens qui renvoient aux textes et documents mentionnés, ou à d'autres articles traitant des mêmes sujets.

Pour ne rien manquer de l'actualité, il est possible de s'abonner à la newsletter quotidienne et de recevoir ainsi chaque matin par courriel, l'édition du jour. Il existe aussi une newsletter hebdomadaire qui reprend l'essentiel de l'actualité de la semaine adressée par courriel chaque vendredi après-midi.

https://www.banquedesterritoires.fr/localtis

VOS CONTACTS BANQUE DES TERRITOIRES

ANTILLES GUYANE

Directeur régional • **Loïc ROLLAND** • 05 90 21 18 70

• **Guadeloupe**	Hubert DELROISE	06 45 49 03 95
• **Guyane**	Christian MOUTTON	07 85 35 80 14
• **Martinique**	Roland PICOT	06 73 66 96 89

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Directrice régionale • **Barbara FALK** • 04 72 11 49 29

• **Ain Rhône**	Mireille FAIDUTTI	06 75 62 60 30
• **Drôme Ardèche**	Hubert ROCHE	06 30 70 40 35
• **Isère Savoie Haute-Savoie**	Corinne STEINBRECHER	06 75 62 60 28
• **Loire Haute-Loire**	Roselyne CANTAREL	06 07 79 32 60
• **Lyon Métropole**	Olivier MOREL	06 75 62 60 26
• **Puy-de-Dôme Allier Cantal**	Ludovic MERCIER	06 88 74 96 05
• **Région-Cohésion sociale-Programmes**	Erik BULCKAERT	06 08 97 29 35

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Directeur régional • **Mathieu AUFAUVRE** • 03 80 40 09 50

• **Bourgogne Nord**	Sophie DIEMUNSCH	06 79 48 22 05
• **Bourgogne Sud**	Cédric AYMONIER	06 86 44 54 77
• **Franche-Comté Nord**	Patrick MARTIN	06 30 41 17 97
• **Franche-Comté Sud**	François LAIGNEAU	06 80 63 98 49

BRETAGNE

Directeur régional • **Rémi HEURLIN** • 02 23 35 55 00

• **Côtes-d'Armor**	Vincent FOURNIER	06 73 37 27 06
• **Finistère**	Damien LAMBERT	06 07 34 56 28
• **Ille-et-Vilaine**	Elodie FREFIELD	06 07 47 92 99
• **Morbihan**	Philippe BESSON	06 81 40 25 28

CENTRE-VAL DE LOIRE

Directrice régionale • **Sophie FERRACCI** • 02 38 79 18 01

• **Indre-et-Loire Indre Loir-et-Cher**	Sylvie MOSNIER	06 86 26 50 37
• **Loiret Eure-et-Loir Cher**	Jean-Marie GUILLIEN	06 08 17 03 30

CORSE

Directeur régional • **Fabien DUCASSE** • 04 95 10 40 03

• **Corse du Sud**	Pierre-Alexis CASTEL	06 81 87 77 59
• **Haute-Corse**	*en cours de recrutement*	

GRAND EST

Directrice régionale • **Magali DEBATTE** • 03 88 52 45 30

• **Aube Haute-Marne Meuse**	Vanessa CORDOBA	06 87 94 53 26
• **Bas-Rhin Haut-Rhin**	Isabelle HALB-SIENER	06 80 45 36 88
• **Eurométropole de Strasbourg**	Alexandre SCHNELL	06 08 70 81 89
• **Marne Ardennes**	Sophie HARDOUIN	06 72 63 96 33
• **Meurthe-et-Moselle Vosges**	Véronique BEC	06 13 41 57 89
• **Moselle**	Cyril MANGIN	06 11 84 25 39

HAUTS-DE-FRANCE

Directeur régional • **Olivier CAMAU** • 03 20 14 19 61

• **Aisne Somme**	Ghislaine SEJOURNE	06 77 55 40 74
• **Métropole européenne de Lille**	Marc LEVERT	06 88 23 40 76
• **Nord (hors métropole)**	Marie-Claude LOUEMBE	06 84 64 40 53
• **Oise**	Anne-Laure CATTIN	06 37 08 04 32
• **Pas-de-Calais**	Sandrine BONNOT	06 73 68 99 92

VOS CONTACTS BANQUE DES TERRITOIRES

ÎLE-DE-FRANCE

Directeur régional • Richard CURNIER • 01 49 55 68 10

• **Grands comptes**	Yann LE LAUSQUE	06 77 29 02 03
• **Paris**	Bérénice BOUCULAT	06 88 24 30 62
• **Essonne**	Benoît LEGER	06 72 48 01 90
• **Seine-Saint-Denis Val d'Oise**	Ivan CHETAILLE	06 75 62 60 31
• **Seine-et-Marne Val-de-Marne**	Anne MCQUEEN	06 08 87 18 21
• **Yvelines Hauts-de-Seine**	Grégoire CHARBAUT	06 15 69 82 08

NORMANDIE

Directeur régional • Frédéric NOËL • 02 35 15 65 20

• **Calvados-Manche-Orne**	Céline CHAMPEYROL BUGE	06 08 28 62 88
• **Région**	Oumarou ISSAKA HAMIDOU	06 71 29 51 58
• **Seine-Maritime Eure**	Xavier RUAULT	07 88 37 09 95

NOUVELLE-AQUITAINE

Directrice régionale • Annabelle VIOLLET • 05 56 00 01 86

• **Bordeaux Métropole**	Arnaud BEYSSEN	06 33 16 49 57
• **Charente Dordogne**	Zili FU	06 74 61 56 66
• **Charente-Maritime**	Bruno CHAPTAL DE CHANTELOUP	06 86 38 89 73
• **Corrèze Creuse Haute-Vienne**	Olivier DELESALLE	06 37 85 94 66
• **Deux-Sèvres Vienne**	Fabien MAILLET	06 78 27 81 82
• **Gironde Landes Lot-et-Garonne**	Jean-Paul TERREN	06 74 44 51 82
• **Pyrénées-Atlantiques**	Delphine BELLEGARDE-RIEU	06 47 46 74 63
• **Grands comptes régionaux et innovation**	Adil TAOUFIK	06 07 36 00 15

OCCITANIE

Directeur régional • Patrick MARTINEZ • 05 62 73 61 32

• **Aude Pyrénées-Orientales**	Vincent NICLAS	07 88 05 60 25
• **Aveyron Lot Tarn**	Jean-Marc BOU	06 80 81 01 95
• **Gers Hautes-Pyrénées Tarn-et-Garonne**	Pierre COLOMBET	07 86 22 89 86
• **Ariège - Haute-Garonne**	Olivier LIVROZET	06 72 93 41 19
• **Gard Lozère**	Christine PUJOL NOEL	06 31 29 58 23
• **Hérault**	Jean-Jacques HALADJIAN	06 38 61 96 56

PACIFIQUE

Directeur régional • Hervé TONNAIRE • 01 58 50 78 75

• **Nouvelle-Calédonie Wallis-et-Futuna**	Vincent BOURSIER	06 33 95 70 09
• **Polynésie Française**	Joris BEN SAFI	07 87 60 62 39

PAYS-DE-LOIRE

Directeur régional • Philippe JUSSERAND • 02 41 20 23 84

• **Loire-Atlantique**	Claire-Anne DAVID-LECOURT	06 08 68 33 91
• **Maine-et-Loire**	Olivier BOURHIS	06 86 43 44 32
• **Sarthe Mayenne**	Olivier VARIOT	06 80 15 19 97
• **Vendée**	Frédéric VOLLE	06 33 95 01 38

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Directeur régional • Alexis ROUQUE • 04 91 39 59 01

• **Alpin Rhodanien**	Christian CARIOU	06 07 47 12 84
• **Côte d'Azur**	Jean-Philippe LEYRAT	07 50 66 74 83
• **Méditerranée**	David DE ARAUJO	06 73 93 81 63
• **Métropole Bouches-du-Rhône**	Boubakeur AIBOUT	06 89 22 94 93

RÉUNION OCÉAN INDIEN

Directeur régional • Nicolas BLANC • 02 62 90 03 01

• **Mayotte**	Philippe GRID LEDONNE	06 30 70 73 78
• **Réunion**	Christophe LOISEAU	06 30 70 59 53

Localtis
Un média
Banque des Territoires

ELUS ET ACTEURS DES TERRITOIRES

Chaque jour, **accédez** à **l'actualité utile** aux **collectivités territoriales.**

Décrypter
l'actualité des territoires,
c'est notre quotidien

Consultez l'édition Localtis et abonnez-vous gratuitement à notre newsletter

www.banquedesterritoires.fr/localtis

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE